



AVIS D'ENQUETE

Demande de permis de construire (P)

L'enquête publique est ouverte du **09.07.2022** au **07.08.2022**

Compétence
(ME) Municipale Etat

Parcelle(s)	No ECA	Coordonnées (E / N)
650	31	2517565/1146845

Nom de la commune :	Perroy
Nature des travaux :	Transformation(s)
Description de l'ouvrage :	Transformation-rénovation intérieurs d'une maison villageoise
Situation :	Grand-Rue 42
Note de Recensement Architectural :	4
Propriétaire(s) :	Monica Rosatti
Auteur(s) des plans :	Philippe Péclard Architecte ETS
Demande de dérogation :	---
Particularité(s) :	---



COMMUNE DE PERROY

Situations : A Perroy

Plan n°4

Coordonnées C.N.S. : 2°51'7.565" / 1°14'6.840"

Altitude C.N.S. : 415m

PLAN DE SITUATION POUR ENQUETE

Objet de l'enquête : Transformations et rénovation du bâtiment ECA n°31

Propriété de : ROSSATI Monica, parcelle 650

Désignation cadastrale de la parcelle (selon RF):

650: Bâtiment agricole n°31 53 m²

Servitudes : (* servitudes concernées par le projet)

Jardin 11 m²

64 m²

- n°61'229 : Voisinage : vues obliques
- * n°61'280 : Voisinage : vue droite
- n°61'283 : Canalisation(s) : écoulement des eaux pluviales
- * n°61'284 : Canalisation(s) : écoulement des eaux pluviales
- * n°61'285 : Constructions : empiètement
- * n°61'286 : Voisinage : vues obliques
- * n°61'287 : Voisinage : vues obliques
- n°61'299 : Voisinage : vues obliques
- n°61'300 : Voisinage : vues obliques

Dérogation : --

Zone de bourg et hameau

Recensement architectural : ECAn°31 = Note 4

Secteurs de protection des eaux : Au et ÜB

Degré de sensibilité au bruit : III

La réalisation du projet n'implique pas une mise à jour du plan RF.

Légende du plan fixant les limites des constructions approuvé le 19 octobre 1983

- Limite des constructions
- - - Front d'implantation obligatoire

Légende:

- Transformations intérieures
- Surélévation de la toiture
- Modifications des ouvertures en façades
- Balcon
- Puits de lumière (1x 140/450cm)
- Velux (2x 78/118cm)
- Tuiles solaires (17m²)
- PAC alpha innotec type LWD 70A (57db(a) à 10m) aux combles

La propriétaire:

Proulx

Sceaux communaux:

Etabli à Aubonne, le 20 août 2021

Audrey Uberschlag
Audrey Uberschlag
Ing. géom. brev.



Echelle 1:500

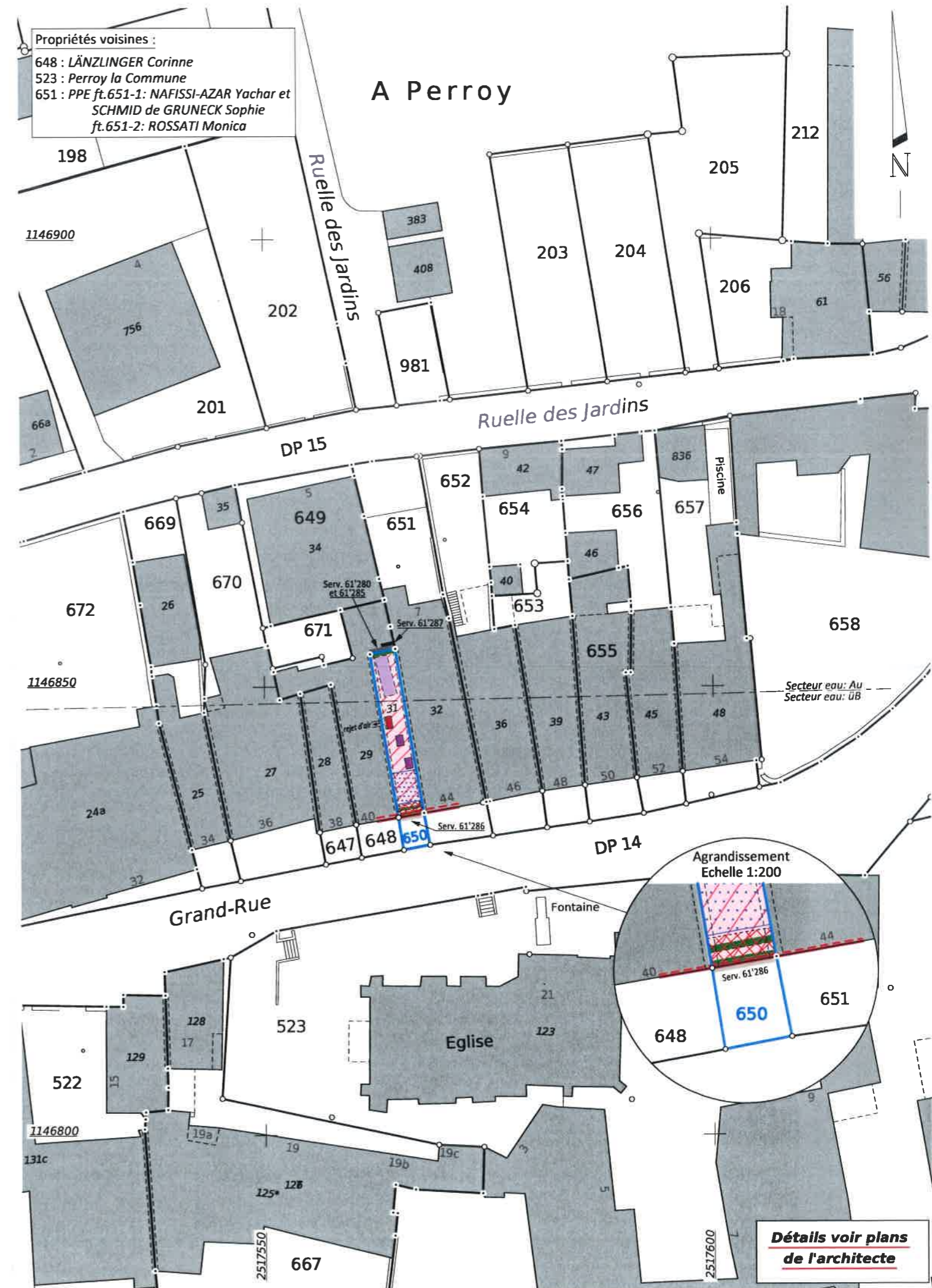
GEODONNEES © ETAT DE VAUD

Format : A3	Fichier : 2021-06-22_Enquete.pcd	Plan N° : 1
Couche : Couche-PE.INI	QP : 10	
Plume : Plume-PE.INI		
Date : 23.06.2021 CD	Mandat : PE 209	
Contr : 02.08.2021 L5	S-mandat : PE 01	
Modif : --		

BUREAU D'ETUDES
ROSSIER
INGÉNIEURS - GÉOMÈTRE OFFICIEL

1170 AUBONNE
Ch du Mont-Blanc 9
Tél. : 021 821 12 80
Fax : 021 821 12 85
info@rossier-geom.ch

1196 GLAND
Rte des Avouillons 16
Tél. : 022 364 25 52
Fax : 021 821 12 85
www.rossier-geom.ch



Détails voir plans
de l'architecte

MISE A L'ENQUETE	Plancher n° 189-1	Propriété de Madame Monica Rossati à Perroy parcelle n° 650 / Bâtiment ECA n° 31	
	mise à jour :	Transformation-rénovation d'une maison villageoise DOSSIER DE MISE A L'ENQUETE PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE, 1er ETAGE, 2ème ETAGE, COMBLES COUPE & ELEVATIONS	
	format : 841 x 594 date : 26.01.2022	philippe pécard architecte ets rue du nord 4, 1180 Rolle	

La Propriétaire : L' Architecte :

DESCRIPTIF DU PROJET

Le bâtiment se situe à la Grand Rue 42, en face du Temple. Il s'agit d'un projet de transformation complète d'un rural en atelier d'artiste.

Contexte historique

La Grand Rue de Perroy, axe linéaire, est composé de maisons villageoises contiguës remontant principalement aux 17ème et 18ème, et même jusqu'au 16ème. Le bâti forme un front linéaire côté Jura, tandis que côté lac, il est constitué de domaines distincts. L'espace-rue révèle des qualités spatiales remarquables en raison de la claire répartition des bâtiments sur le front septentrional qui forme une série de séquences contiguës s'enchaînant les unes aux autres : domaines vigneronns du 17ème et 18ème siècle côtoyant des maisons de villageoises de deux à trois niveaux essentiellement des 17ème et 18ème siècle, toutes orientées gouttereaux sur rue. Ces maisons surprennent par leurs façades extrêmement étroites provenant du découpage des parcelles en toise médiévales. La couleur vive des façades confèrent à l'espace-rue une certaine animation, tout en respectant l'homogénéité des gabarits et de la typologie. Tout ce secteur, qui va de l'église réformée à la forge et du prieuré à la Grand-Rue, présente une densité élevée, formant une double, voir triple couche du bâti.

Problématique

Le programme requis et défini par le Maître de l'ouvrage, consiste à la création d'un lieu de vie pouvant permettre son travail de peinture et accueillir l'artiste. Un soin particulier sera orienté vers l'apport de lumière, et le lien visuel entre intérieur et l'extérieur. Ces ouvertures devront s'inscrire dans le tissu contigu bâti, et le dialogue avec les éléments individuels de qualité historico-architecturales tels que l'église réformée, le prieuré et l'ancienne cure sera instauré.

Intervention et matérialité

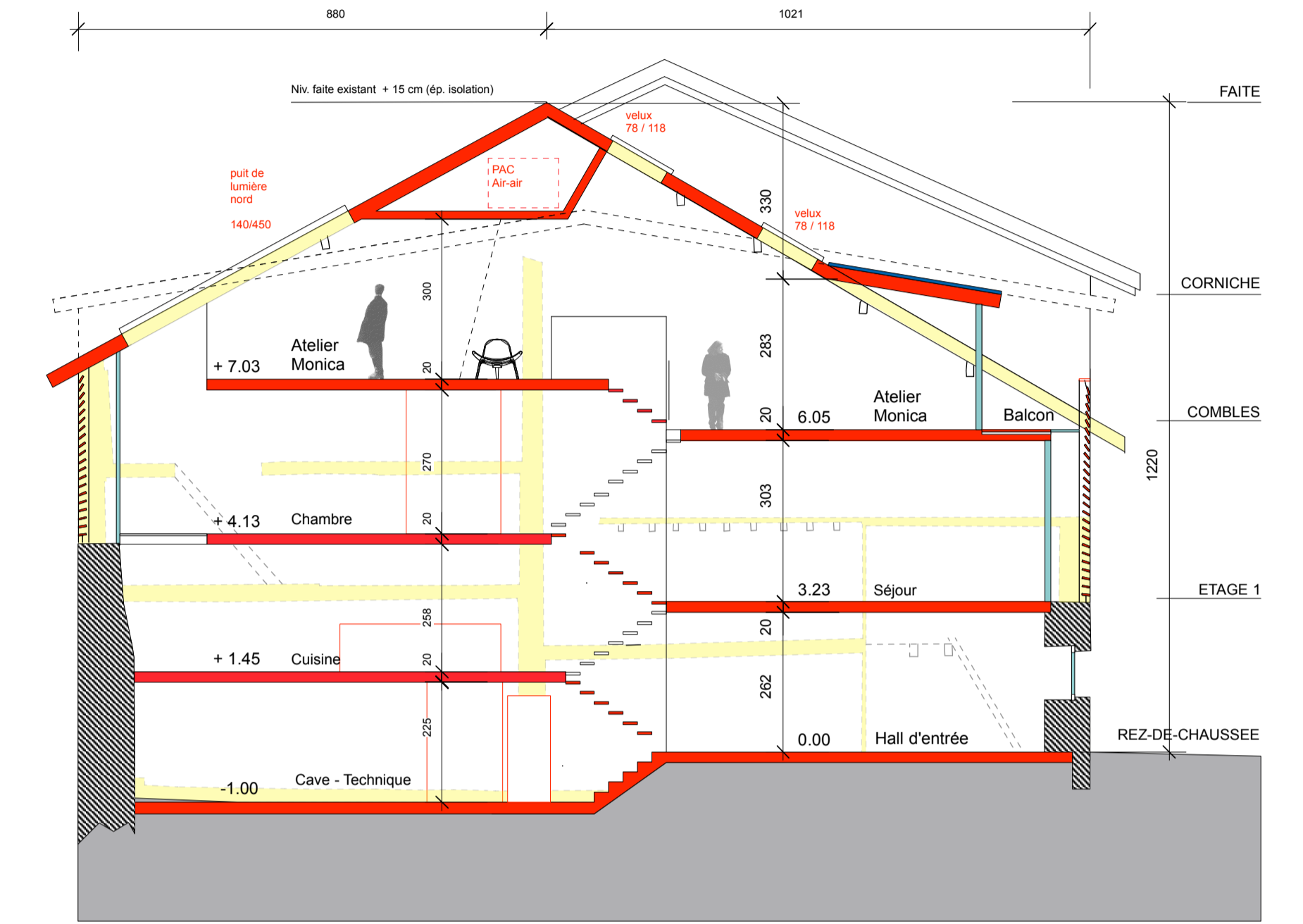
La façade du rural sera entièrement revisitée tout en gardant la trace des ouvertures existantes. Une claustra en bois, typiques des ouvertures rurales, permettra de laisser entrer la lumière sur les grands vitrages se trouvant derrière, tout en gardant une façade pleine, dans la continuité des maisons villageoises de la Grand Rue. Les points de vue sur les éléments exceptionnels avoisinants seront choisis et cadrés par les ouvertures créées. Un grand vitrage rampant en toiture ira chercher la lumière du Nord, et la diffuseront de manière optimale au regard de l'artiste.



FACADE GRAND-RUE

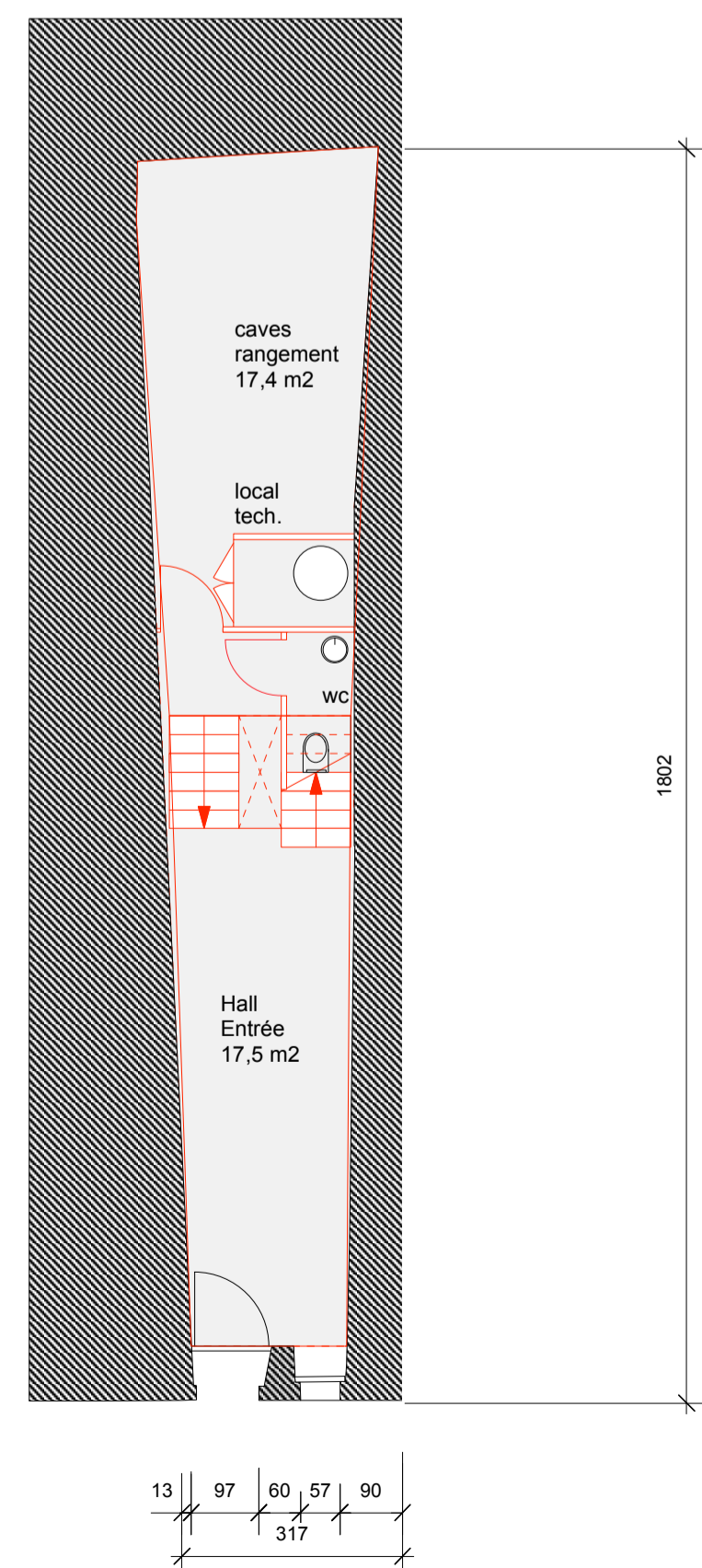


FACADE NORD

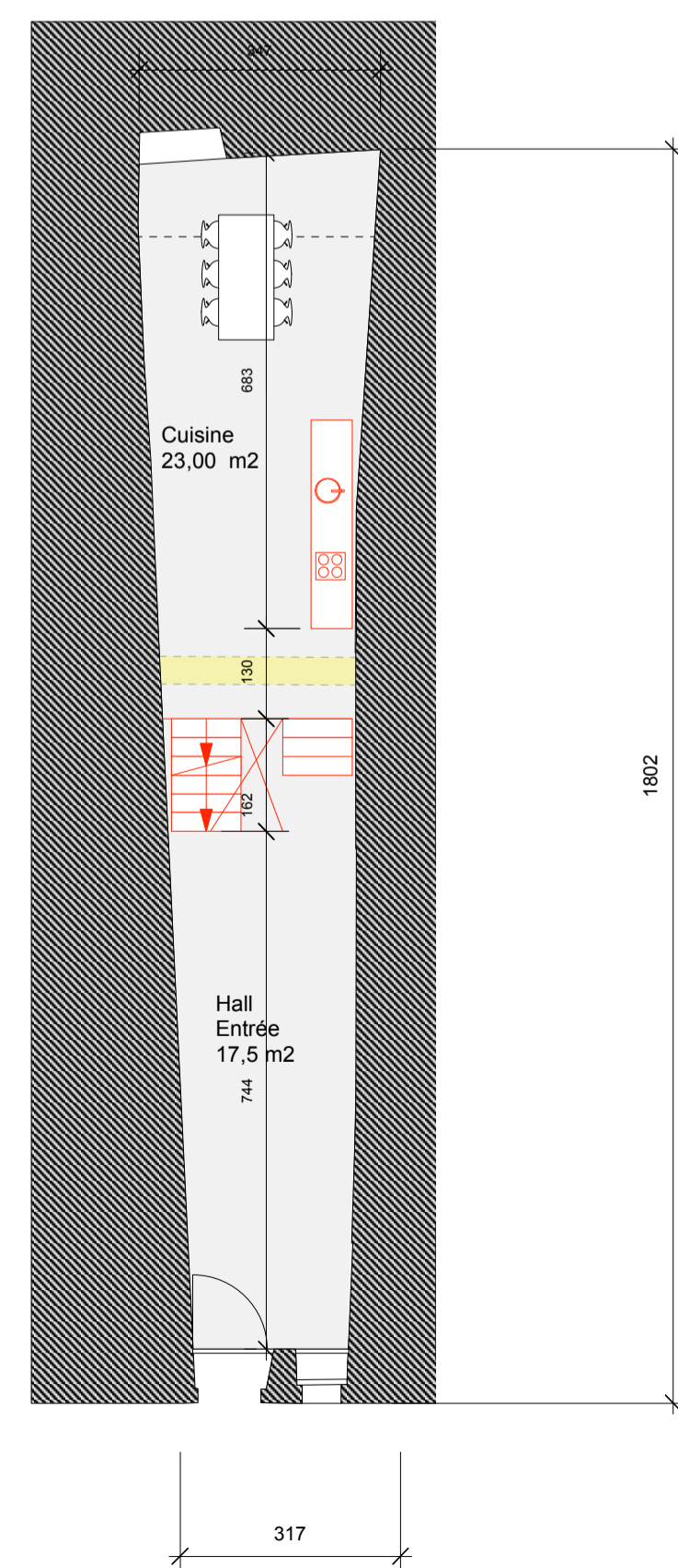


COUPE A-A

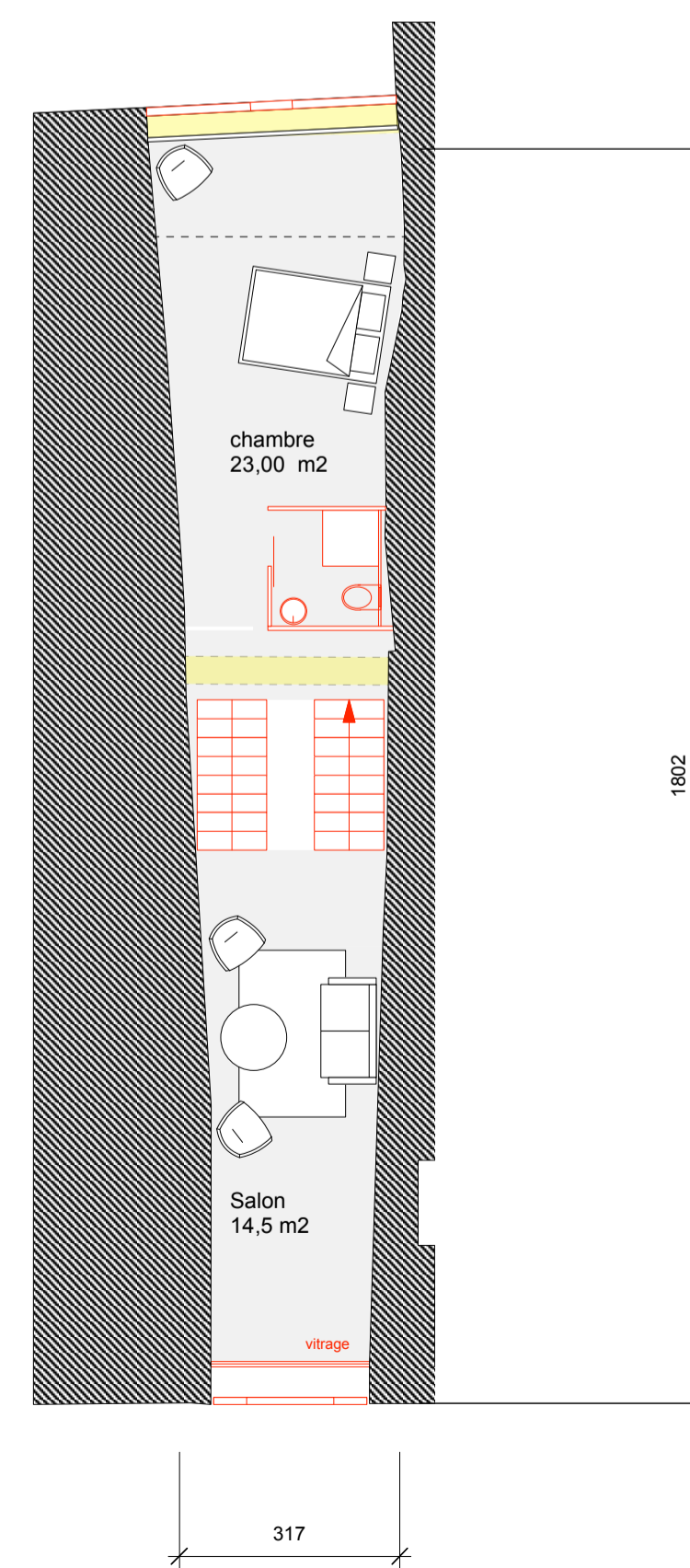
REZ-INFERIEUR



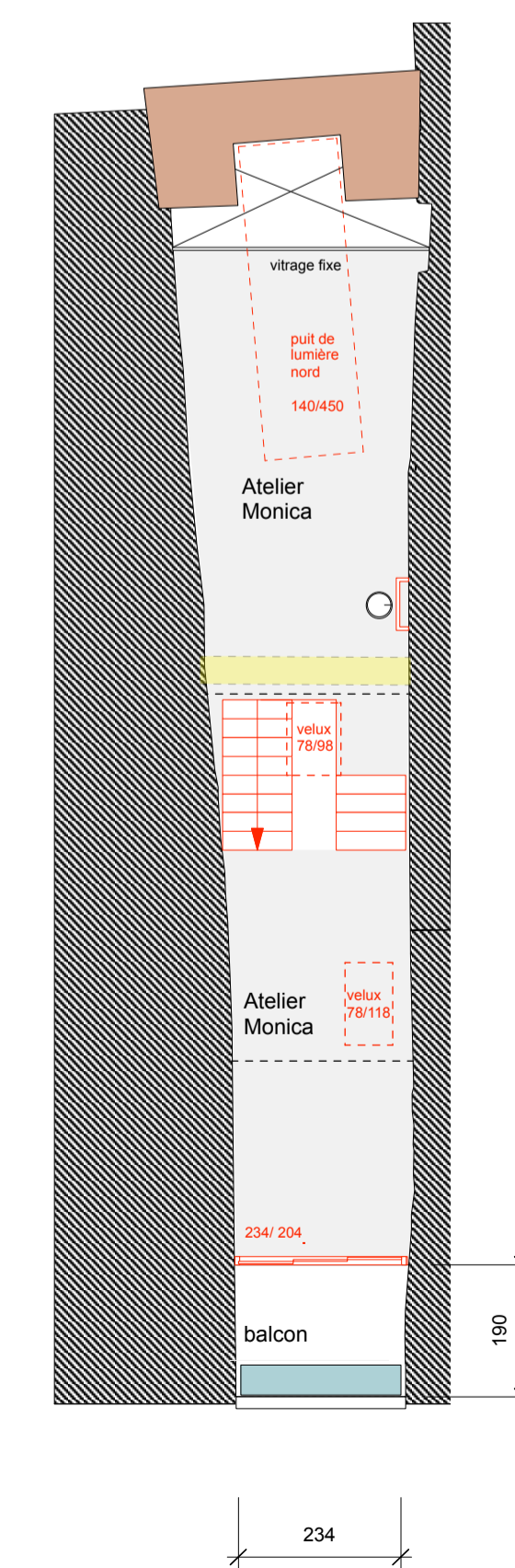
REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE 1



COMBLES



COMBLES

